

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION MELUN VAL DE SEINE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU LUNDI 16 OCTOBRE 2017

COMPTE-RENDU SOMMAIRE



Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 2 octobre 2017 s'est réuni le lundi 16 octobre 2017 à 20h00, à l'Amphithéâtre de la Reine Blanche 19, rue du Château - 77000 MELUN, sous la présidence de M. Louis Vogel, Président, pour délibérer sur les affaires inscrites à l'ordre du jour.



PRESENTS :

M. Nicolas ALIX, Mme Josette ANTIGNAC, Mme Patricia ASTRUC GAVALDA, Mme Farida ATIGUI, Mme Corinne AUBANEL, M. Gérard AUBRUN, M. Gilles BATAIL, M. Alain BERNHEIM, M. Eric BONNOMET, M. Slimane BOUKLOUCHE, Monsieur Philippe CHARPENTIER, Mme Patricia CHARRETIER, Mme Nathalie DAUVERGNE-JOVIN, M. Bernard FABRE, M. Fabien FOSSE, Monsieur Francis GALLOY, Monsieur Gilles GATTEAU, M. Christian GENET, M. Dominique GERVAIS, Mme Anne GRAVIERE, M. Jean-Pierre GUERIN, M. Jérôme GUYARD, M. Thomas GUYARD, M. Pierre HERRERO, M. Christian HUS, Mme Genevieve JEAMMET, Mme Françoise LEFEBVRE, M. Jean-François LEMESLE, M. Anselme MALMASSARI, M. Kadir MEBAREK, Mme Françoise MEGRET, M. Henri MELLIER, Mme Josette MEUNIER, M. Jean-Pierre MITGERE, Mme Bénédicte MONVILLE-DE-CECCO, Mme Ginette MOREAU, Mme Anne MORIN, Mme Joëlle NOTO, Mme Sylvia ORDIONI, Mme Sylvie PAGES, M. Paulo PAIXAO, M. Vincent PAUL-PETIT, Mme Françoise PERREAU, Mme Marie-Rose RAVIER, M. Jean-Pierre RODRIGUEZ, Mme Patricia ROUCHON, M. Mourad SALAH, M. Marc SAVINO, M. Alain TAFFOUREAU, M. Baytir THIAW, Mme Brigitte TIXIER, M. Franck VERNIN, Mme Valérie VERNIN-FOURNIER, Mme Jocelyne VERNON, M. Louis Vogel, M. Lionel WALKER, Mme Renée WOJEIK, M. Pierre YVROUD

SUPPLEANTS

M. Christian METIER suppléant de M. Willy DELPORTE, Monsieur Gérard LEDOUX suppléant de Monsieur Jean-Claude LECINSE

ABSENTS EXCUSES REPRESENTES :

M. Georges AURICOSTE a donné pouvoir à Mme Josette MEUNIER, M. François BLANCHON a donné pouvoir à Mme Sylvie PAGES, Madame Geneviève BURLE a donné pouvoir à Mme Françoise MEGRET, M. Michel DAUVERGNE a donné pouvoir à M. Fabien FOSSE, Mme Marie-Hélène GRANGE a donné pouvoir à M. Henri MELLIER, M. François KALFON a donné pouvoir à M. Nicolas ALIX, Mme Dominique KUNDIG-BORDES a donné pouvoir à Mme Joëlle NOTO, M. Dominique MARC a donné pouvoir à M. Paulo PAIXAO, M. Romaric MOYON a donné pouvoir à Mme Anne MORIN, Mme Carole NADAL a donné pouvoir à M. Jean-François LEMESLE

ABSENTS EXCUSES :

M. Noël BOURSIN, Mme Ségolène DURAND, M. Gérard MILLET

SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Pierre HERRERO



Le Conseil Communautaire a :

1. désigné Monsieur Pierre HERRERO en qualité de Secrétaire de Séance.
2. pris acte du compte-rendu des décisions du Bureau Communautaire du 5 octobre 2017.
3. pris acte du compte-rendu des décisions du Président et des marchés à procédure adaptée.
4. à la majorité, avec 59 Pour, 1 Contre et 10 Abstentions, approuvé le dossier de réalisation de la ZAC du « Tertre de Montereau », située à Montereau-sur-Jard.

5. à l'unanimité, approuvé le projet de convention financière relative à la prise en charge des frais d'entretien des espaces naturels régionaux de Rougeau-Bréviande fixant le montant de la participation financière de la CAMVS à 149 000 € par an pour les exercices 2018, 2019 et 2020 et autorisé le Président ou son représentant à signer ladite convention et toute pièce s'y rapportant.

6. à l'unanimité, approuvé le projet d'extension du PRIF Rougeau-Bréviande sur une partie de la commune de Maincy et donné son accord de principe pour contribuer aux frais de fonctionnement des terrains qui pourront être acquis, aménagés et ouverts au public par l'Agence des Espaces Verts (AEV), au sein du PRIF ainsi étendu, hors terrains agricoles (exploités ou non) ; pris acte qu'une nouvelle convention ou avenant à celle en cours signée avec l'AEV relative aux frais d'entretien du domaine régional Rougeau-Breviande, sera présenté au Conseil Communautaire sur sollicitation de la commune de Maincy et autorisé le Président à signer les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

7. à la majorité, avec 63 Pour, 2 Contre et 5 Abstentions, approuvé la création administrative de l'Etablissement public à caractère industriel et commercial dénommé Office de tourisme Melun Val de Seine ainsi que ses statuts et désigné les membres du Comité de direction.

8. à l'unanimité, avec 69 Pour et 1 Abstention, approuvé la convention partenariale, entre Ile de France Mobilités, le Département de Seine-et-Marne, la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud, Transdev et la CAMVS, ayant pour objet de fixer le cadre des relations contractuelles entre les parties pour le fonctionnement de la ligne de transport en commun dénommé « Citalien » et autorisé le Président ou son représentant à signer ladite convention partenariale ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

9. à l'unanimité, avec 69 Pour et 1 Abstention, approuvé le projet d'avenant n° 1 à la convention partenariale tripartite entre Ile de France Mobilités, Transdev et la CAMVS, ayant pour objet de développer le réseau de transport en commun Melibus sur le territoire des communes de Saint-Fargeau-Ponthierry, Pringy, Boissise-le-Roi, Villiers-en-Bière et Seine-Port, en prenant à sa charge une partie des frais de gestion et d'exploitation du service et autorisé le Président ou son représentant à signer l'avenant n° 1 à la convention partenariale tripartite ainsi que toutes les pièces annexes s'y rapportant.

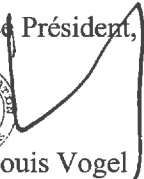
10. à la majorité, avec 56 Pour, 1 Contre, 8 Abstentions et 5 ne participent pas au vote, approuvé les termes du protocole pour la mise en œuvre du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi Melun Val de Seine 2015-2020 avec l'association Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine (MEI MVS) et autorisé le Président à signer le protocole du PLIE.

11. à la majorité, avec 54 Pour, 3 Contre, 8 Abstentions et 5 ne participent pas au vote, décidé d'attribuer la subvention à l'association Mission Emploi-Insertion Melun Val de Seine – Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, d'un montant de 9000 € pour les actions "Bilans individuels professionnels" (6 000 €) et "mobilisation pour l'emploi" (3 000 €).

12. à l'unanimité, avec 66 Pour et 4 Abstentions, approuvé la convention régionale de développement urbain qui précise les conditions d'aide de la Région Ile de France dans le cadre du nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) 2014-2024 et autorisé le Président à signer cette convention et l'ensemble des documents s'y rapportant.

La séance est levée à 22h55

Le présent compte-rendu est affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,

Louis Vogel
Maire de Melun

